LES OPÉRATIONS FERTI-MIEUX : BILAN ET PERSPECTIVES

par Michel **Sebillotte**[1]

La journée du 12 novembre 2003 a été consacrée à l'Académie d'Agriculture de France aux actions Ferti-mieux et à leurs résultats. A l'issue de cette journée plusieurs leçons se dégagent tant sur le passé que pour l'avenir. En voici cinq autour desquelles s'organisera notre exposé.

1. *La dynamique initiale fut étonnante*, témoignant des possibilités immenses d'un recours aux hommes et à leur détermination pour améliorer l'environnement. Cette dynamique tient aussi au fait d'avoir réussi à faire vivre Ferti-Mieux comme une expérimentation sociale, c'est-à-dire comme quelque chose de vivant.

Ferti-Mieux est vivant, non seulement parce qu'il repose sur les processus de dynamique de groupe mais, tout autant, parce que Ferti-Mieux s'est constamment pensé comme une opération de recherche, toujours en mouvement d'amélioration. La méthode et la rigueur étaient au service d'un progrès.

2. Ferti-Mieux c'est la *démonstration qu'une application raisonnée des connaissances existantes permet déjà de réduire les risques de pollution* et d'enregistrer des résultats positifs, même si Ferti-Mieux ne fut pas la seule source de motivation pour les agriculteurs, mais son rôle majeur est indéniable.

Ferti-Mieux a permis de dégager des pistes de recherche : le terrain a interrogé les sciences agronomiques et suscité des recherches jusqu'alors négligées. Il a relancé l'agronomie comme *discipline devant déboucher sur l'action* et permit de coordonner les actions des différents agronomes de terrain, multipliant ainsi leur efficacité. *La pratique du terrain est bien une source de connaissances*. Enfin, Ferti-Mieux a suscité un *renouvellement des références* qui ne pouvaient plus être de simples expérimentations de courbes de réponses.

3. Ferti-Mieux montre *l'efficacité du volontariat mais aussi sa fragilité face aux règlements*. Les acteurs ont, en effet, besoin de motivations et d'incitations, ce sont des êtres rationnels : si l'on peut respecter facilement le règlement pourquoi s'en priver et faire plus ? Cela pose quatre questions :

- les deux premières concernent particulièrement la recherche : peut-on seulement par des mesures réglementaires obtenir un état satisfaisant de l'environnement ? Et, si la réponse est négative, comment articuler actions réglementaires et volontaires pour maximiser leurs effets ?
- les deux suivantes concernent plus particulièrement les pouvoirs publics et les hommes politiques, en un mot la société. Quel type de société voulons-nous : totalement régie par le respect de règlements divers ou composée d'hommes plus autonomes, capables d'agir pour le bien public ? La dernière question est d'ordre éthique : peut-on se satisfaire d'un mode de développement qui ferait du respect du règlement *le* critère d'un comportement citoyen ?

[1] Membre de l'Académie d'Agriculture,

Copyright – Académie d'Agriculture de France – 2004.

4. Ferti-Mieux montre aussi le *rôle majeur des opérateurs de terrain* : agriculteurs et responsables professionnels ont occupé une place centrale car c'est eux qui devaient changer leurs pratiques avec toutes les implications que cela comporte. Mais il faut aussi souligner le *rôle irremplaçable* des techniciens agricoles. Leur fonction dans le dispositif est centrale car c'est eux qui, au moins aujourd'hui, assurent la capitalisation de l'expérience, les confrontations nécessaires entre agriculteurs, d'autant plus nécessaires que l'environnement est une affaire d'espace, de bassins versants.

Or, Ferti-Mieux a souligné combien de *progrès restaient à faire pour organiser ce travail des techniciens*. C'est à un *changement radical de leur métier que nous sommes confrontés.*

5. Enfin, et pour terminer, nous devons être convaincus que *le développement durable a un coût économique et social*. Cela pose deux grands types de questions : que ferons-nous pour aider ceux qui seront dans des situations où une agriculture économiquement viable est difficile, voire impossible au regard des exigences environnementales ? Serons-nous, collectivement, prêts à payer durablement pour l'environnement ?

Copyright – Académie d'Agriculture de France – 2004.